

**DECISION DU PRESIDENT**

**N° : DEC-052-2022**

**Objet : ATTRIBUTION DES MARCHES DE FOURNITURES F\_2022\_01 ACHAT D'UN AUTOCAR D'OCCASION ET F\_2022\_02 ACHAT D'UNE REPANDEUSE D'EMULSION BITUMINEUSE.**

Vu les statuts d'Albret Communauté,  
Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu le code général de la propriété des personnes publiques,

Vu la délibération n°DE-091-2021 du 10 novembre 2021, exécutoire au 08 décembre 2021, portant délégation du Conseil Communautaire au Président de la Communauté de Communes Albret Communauté (CCAC) ;

Vu la compétence Action sociale d'intérêt communautaire – Petite Enfance, enfance et jeunesse : création, aménagement et gestion d'établissements et de services d'accueil collectifs (relais d'assistantes maternelles, crèches, micro-crèches, halte garderies, accueils de loisirs sans hébergement, accueil de loisirs périscolaires, maison des jeunes) déclarés d'intérêt communautaire, prestations de service en matière périscolaire.

Vu la compétence Voirie – Création, aménagement et entretien de la voirie déclarée d'intérêt communautaire,

Considérant la présentation faite aux élus du prévisionnel 2022 des investissements de matériel lors de la commission voirie du 25/01/2022,

Considérant la consultation n° F\_2022\_01 pour l'achat d'un autocar d'occasion,  
Considérant la consultation n° F\_2022\_02 pour l'achat d'une répandeuse d'émulsion bitumineuse,

Considérant le déroulement des consultations :

- Appels d'Offres en procédure adaptée,
- Durée des marchés : le délai d'exécution du marché correspond au délai de livraison du matériel, à compter de la notification.
- Date de lancement des consultations : 01/03/2022
- Date limite de réception des offres : le 11/03/2022 à 12h00
- Critères pondérés de sélection des Offres :
  - Critère prix : 50%
  - Critère technique : 50%
- Analyse des offres :
  - F\_2022\_01 : le 17/03/2022
  - F\_2022\_02 : le 15/03/2022

Considérant les Rapports d'Analyses des Offres remis par la commission et validés par le pouvoir adjudicateur,

AR Prefecture

047-200068948-20220407-DEC\_052\_2022-AU  
Reçu le 08/04/2022  
Publié le 08/04/2022

Consultation	Objet	Procédure	Nombre d'offres	Attribution	Montant	Notification
F_2022_01	Achat d'un Autocar d'occasion	MAPA	2	FCC ISUZU BUS	68 000.00 € HT	05/04/2022
F_2022_02	Achat d'une répandeuse d'émulsion bitumineuse		2	SAS SECMAIR	214 000.00 € HT	05/43/2022

Le Président de la Communauté de Communes Albret Communauté,

**DECIDE**

**Article 1 :** d'attribuer, de signer et de notifier (05/04/2022) le marché n° F\_2022\_01 relatif à l'achat d'un Autocar d'occasion à la société FCC ISUZU BUS, Fast Concept CAR pour un montant de 68 000.00 € HT, soit 81 600.00 € TTC.

**Article 2 :** d'attribuer, de signer et de notifier (05/04/2022) le marché n° F\_2022\_02 relatif à l'achat d'une répandeuse d'émulsion bitumineuse à la SAS SECMAIR pour un montant de 214 000.00 € HT, soit 256 800.00 € TTC.

**Article 3 :** de préciser que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2022.

Fait à NERAC le, **07 AVR. 2022**

Le Président,

Alain LORENZELLI



Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, CS 21 490 (9, rue Tastet 33063 Bordeaux) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage.

En application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du conseil communautaire